

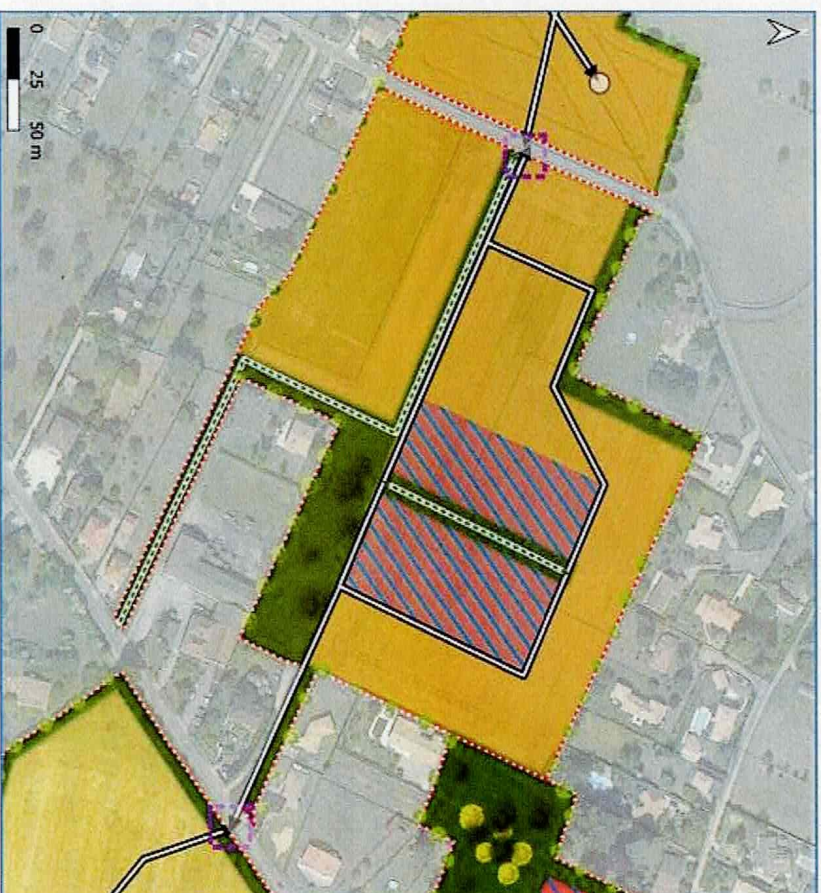
03 | OAP HABITAT

OAP Tel qu'elle est prévue

ORIENTATION D'AMÉNAGEMENT ET DE PROGRAMMATION EN ZONE A URBANISER (AU)

OAP N°11

- SUPERFICIE DU SECTEUR D'OAP : 5,07 HA
- DENSITÉ MINIMALE ATTENDUE : 20 LOGTS/HA
- NOMBRE DE LOGEMENTS ESTIMÉS : 101 LOGEMENTS MINIMUM
- MODALITÉ D'URBANISATION : OPÉRATION D'ENSEMBLE SUR LA TOTALITÉ DU SECTEUR EN UNE OU PLUSIEURS PHASES
- MODALITÉ D'OUVERTURE : OUVERTURE À MOYEN TERME, UNE FOIS 80% DU SECTEUR OAP N°12 RÉALISÉ
- POURCENTAGE DE LOGEMENTS SOCIAUX ATTENDU SUR LA TOTALITÉ DE L'OPÉRATION : 50%



OAP n°11

Délimitaire de l'OAP

Eléments ponctuels :

- Aire de retournement
- Carrefour à aménager
- Élément végétal à créer et/ou préserver
- Arbustance végétale à créer et/ou préserver

Eléments surfaciques :

- Habitat individuel pavillonnaire
- Habitat individuel mixte (pavillonnaire et/ou groupe)
- Habitat intermédiaire et/ou collectif
- Habitat mixte (logements individuels et/ou collectifs)
- Secteur de mixité sociale
- Espace naturel à créer et/ou préserver

Eléments linéaires :

- Voie de desserte à créer
- Liaison douce à créer ou à préserver
- Bande tampon végétale au contact d'un espace agricole (10m)